

PRINCIPALES ACTIONS EN 2010

1 - dans le cadre de l'aide à la scolarisation et de soutien aux personnes âgées

- nombre de parrainages au 31 décembre : **4033**
- nombre de parrains au 31 décembre : **3582**

2 - dans le cadre des actions de développement durable

■ dans le domaine de la santé

- traitement de cas de tuberculose, chimiothérapie, diabète et hypertension
- prise en charge d'handicapés mentaux et physiques
- achat de matériel dentaire portable pour soigner les nomades du Ladakh

■ dans le domaine de l'éducation

- achat de matelas pour dortoirs
- achat de bus scolaire
- financement de l'Université de Bangalore
- soutien complémentaire aux écoles TCV en Inde et au Népal
- rénovation du foyer d'étudiants
- terrain de football

■ dans le domaine du développement durable stricto sensu

- financement d'un garage
- achat de matériel de fabrication de pâtes alimentaires
- reconstruction de maisons détruites par la coulée de boue au Ladakh
- reconstruction de maisons communautaires
- création de fermes bio
- construction de barrières à énergie solaire pour protéger les cultures des ravages d'éléphants
- achat d'un véhicule de liaison entre villages

■ dans le cadre de l'aide aux personnes âgées

- prise en charge annuelle de 50 personnes âgées en Inde et 10 au Népal en maisons de retraite

AIDE À L'ENFANCE TIBETAINE L'ESSENTIEL 2010

■ Créée en 1981, il y a tout juste 30 ans, par Annie Sudrat, Aide à l'Enfance Tibétaine – AET est une association de solidarité apolitique et non confessionnelle qui s'appuie sur l'engagement de ses membres bénévoles pour aider les réfugiés Tibétains en Inde et au Népal, à Paris au Siège, et en province à travers 21 délégués régionaux qui s'activent dans 30 départements ; l'association emploie 2 salariés. Sa mission est double :

- **scolariser les enfants les plus défavorisés grâce au parrainage et créer un véritable lien de solidarité internationale dans la durée. Parallèlement, AET parraine des personnes âgées sans ressources.**

- **participer au financement de projets de développement durable dans les domaines de l'éducation, la santé, l'eau, l'agriculture, la vie communautaire, voire les initiatives entrepreneuriales individuelles**

En septembre 2009, AET a reçu l'agrément du Comité de la Charte. Ce Comité « du don en confiance », qui compte à ce jour 67 associations et fondations agréées, est l'organisme d'agrément et de contrôle des associations faisant appel à la générosité du public. Le Comité a par conséquent pour objectif de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion. Il a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux associations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles annuels. Ce qui est le cas de l'AET :

- **qui ne retient que 15 % sur les fonds collectés pour financer ses frais de fonctionnement**

- **dont les membres du conseil d'administration se déplacent régulièrement en Inde et au Népal, à leurs frais, pour contrôler le bon emploi des fonds collectés**

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2010

EMPLOIS	Emploi de 2010 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2010 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2010 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2010 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES		1 080 068	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		1 268 978
1.1 - Réalisées en France			1.1 - Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	8 776	8 776
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	1 226 022	1 226 022
1.2 - Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	1 080 068	1 080 068	1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	34 180	34 180
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		128 375	2 - AUTRES FONDS PRIVES	3 089	
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	128 375	128 375	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés			4 - AUTRES PRODUITS		
2.3 - Charges liées à la recherche de subvention et autres concours publics			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 272 067	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	59 250	59 250	II - REPRISES DE PROVISIONS		
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 267 693		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	393 944	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			IV - VARIATION DES FONDS DEEES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		20 489
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	373 455		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	24 863		VI - TOTAL GENERAL	1 666 011	1 289 467
V - TOTAL GENERAL	1 666 011				
V - Part des immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 267 693
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		21 774
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 267 693			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	26 670		Bénévolat	24 648	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	2 022	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL	26 670		TOTAL	26 670	

BILAN 2010 SIMPLIFIÉ

	31/12/10	31/12/09	PASSIF	31/12/10	31/12/09
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations corporelles	189 095	191 848	Report à nouveau crédit	311 475	304 503
ACTIF CIRCULANT			RÉSULTAT	24 862	6 971
Stock marchandises	15 679	17 177	Provisions	5 000	5 000
Comptes de tiers	517	3 476	Fonds dédiés	373 455	393 944
Comptes financiers	869 211	828 083	Dettes	359 710	330 166
TOTAL ACTIF	1 074 502	1 040 584	TOTAL PASSIF	1 074 502	1 040 584

Document établie d'après les comptes 2010 arrêtés par le conseil d'administration du 2 mars 2011, validés par le commissaire aux comptes. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 1^{er} octobre 2011.

Le montant total du bilan au 31 décembre 2010 s'élève à 1 074 502 € contre 1 040 584 € l'année précédente.

Cette augmentation provient essentiellement des comptes financiers.

La provision pour le litige Prud'homal en cours a été maintenue au même montant.

Les fonds dédiés non utilisés au 31 décembre 2010 régressent de 20 489 € en raison de la baisse des fonds dédiés aux projets.

Les dettes augmentent de 29 544 € essentiellement en raison de l'augmentation des parrainages et dons filleuls restant à transférer au 31 décembre.

Résultat :

L'année 2010 se termine avec un excédent de 24 862 € contre 6 971 € pour 2009.

Politique de réserves :

Pour assurer la pérennité du fonctionnement de l'association, l'AET maintient en « trésorerie nette » un montant correspondant à environ 6 mois de frais de fonctionnement.

PRINCIPAUX RATIOS

Sur 100 € reçus du public :

- **83,7 %** vont aux Réfugiés tibétains
- **10 %** pour la recherche de fonds
- **4,7 %** pour les frais de fonctionnement
- **1,6 %** de ressources disponibles

A - PRINCIPAUX POSTES DES COLONNES 1 ET 2 DU CER

EMPLOIS

Le total des emplois colonne 1 du CER inscrit au compte de résultat s'élève à 1 267 693 €, et qui se décompose de la façon suivante :

1 - MISSIONS SOCIALES

Il s'agit en totalité de missions réalisées directement en Inde et au Népal pour

1 080 068 € (parrainages et financement de projets).

2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais d'appel à la générosité du public s'élèvent à 128 375 €

Cette rubrique comprend d'une part en totalité les frais inhérents à la recherche de dons et de parrainages dans le cadre du site internet, du journal de l'association, des manifestations et des ventes d'artisanat et d'autre part le traitement des encaissements, les contacts avec les parrains et les donateurs.

Elle comprend les coûts directs de ces actions (téléphone, site internet, Tashi Delek, frais d'organisation des manifestations et coût de l'artisanat vendu, services bancaires).

Elle inclut également des coûts indirects répartis à raison de 75 % à 90 % (dont 60 209 € de frais de personnel).

3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Le montant des frais de fonction-

nement s'élève à 59 250 €.

Ils comprennent en totalité les amortissements, les frais relatifs aux locaux, à l'entretien et à la gestion de l'association.

Sont inclus également les coûts indirects à raison de 10 à 25 %.

III - Engagements à réaliser sur ressources affectées pour 373 455 €

IV - Excédent de ressources de l'exercice pour 24 863 €.

VI - Total général pour 1 666 011 €

RESSOURCES

Le total des ressources colonne 2 du CER inscrit au compte de résultat s'élève à 1 272 067 € et se décompose de la façon suivante :

1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

1.1 - Dons et legs collectés pour 1 234 798 €

1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité du public pour 34 180 €

4 - AUTRES PRODUITS

Dans ce montant de 3 089 € figurent les produits financiers et les produits divers.

I - Total des ressources inscrites au compte de résultat pour 1 272 067 €.

III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs pour 393 944 €.

VI - Total général 1 666 011 €.

B - PRINCIPAUX POSTES DES COLONNES 3 ET 4 DU CER

Les emplois figurant au CER ont été financés par la générosité du public à hauteur de 1 267 693 € et se décomposent de la façon suivante :

■ 1 080 068 € pour les missions sociales

■ 128 375 € pour les frais de recherche de fonds

■ 59 250 € pour les frais de fonctionnement

Les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 1 268 978 € ; ces produits comprennent des dons pour 1 234 798 € et les autres produits liés à la générosité du public pour 34 180 €.

La variation de fonds dédiés collectés auprès du public s'élève à 20 489 €.

Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice ressort à 21 774 €

C - ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Le montant du bénévolat et des prestations en nature représentent 26 670 € de missions sociales.

L'ACTION de l'AET

L'Association travaille avec les responsables de la communauté tibétaine en exil à Dharamsala (Inde), et notamment Jetsun Pema, sœur du Dalai-Lama, dans une dynamique de vérité, de démocratie et de non-violence. Un contrat de partenariat entre l'AET et deux associations tibétaines en Inde, légalement enregistrées, le Central Tibetan Relief Committee (CTRC) et le Tibetan Children's Village (TCV), régit les obligations de chaque partie dans le respect de l'éthique des parrains, des filleuls et des donateurs AET. Dans les mêmes conditions au Népal, l'association tibétaine Snow Lion Foundation répartit l'argent des parrainages. Ces trois organisations assurent le suivi des projets financés par l'AET.



Les coordonnées de votre Délégation régionale